



Mur sur la limite de propriété

Par **tocque**, le **03/04/2009** à **11:10**

ma maison est construite en limite de propriété, et mon voisin a mis des poteaux en bois pour mettre des panneaux autocollants. Seulement, nous ne pouvons même pas passer une main entre notre mur et leurs poteaux. Ma question est la suivante :
On a le droit de les installer et ne doivent-ils pas nous laisser l'accès à notre mur ?

Par **augustin**, le **03/04/2009** à **12:12**

Si ces poteaux et panneaux sont entièrement situés sur son terrain, il en a le droit, même s'il n'y a que quelques millimètres entre ceux-ci et votre mur.
Il n'a pas à laisser un espace suffisant pour accéder au mur.